

Rapport d'activité des services départementaux pour l'année 2025

**Intervention de Lamya Kirouani
Groupe Val-de-Commun – PCF et citoyen·nes**

Monsieur le Président,

Chèr·es collègues,

Comme chaque année, nous examinons aujourd'hui le rapport d'activité des services départementaux. **Ce document est précieux, car il permet de mesurer l'étendue des compétences exercées par notre collectivité, qu'il s'agisse des actions de proximité menées auprès des Val-de-Marnais·es ou des projets structurants portés à l'échelle du territoire.**

Il constitue également un outil essentiel **permettant de mettre en lumière le travail quotidien des agentes et des agents du Département, dont l'engagement permet d'assurer la continuité et la qualité du service public.** À travers ce bilan, nous devrions pouvoir identifier à la fois les réussites, les difficultés rencontrées et les enjeux qui se présentent à notre collectivité.

À ce titre, je tiens à remercier sincèrement l'ensemble des directions ainsi que la Direction générale des services pour l'élaboration de ce rapport.

Je souhaite également saluer le travail des agentes et des agents départementaux qui, chaque jour, œuvrent au service des Val-de-Marnais·es. Leur engagement est d'autant plus remarquable que les conditions d'exercice de leurs missions se dégradent, tant sous l'effet des politiques nationales que des choix opérés par l'exécutif départemental.

La séance de Conseil départemental de ce jour en est d'ailleurs une illustration parfaite puisque **nous serons amenés à nous prononcer sur la suppression de 17 postes, dont 16 conduisant à la suppression d'un service entier : le Service Espace Spécialisé Emploi.**

Or cette direction, comme d'autres, a déjà disparu du rapport d'activité. L'an dernier déjà, nous vous avons alertés sur cette évolution et dénoncé un choix politique consistant à privilégier la réalisation d'un document de communication au détriment d'un véritable rapport d'activité permettant de rendre compte, de manière exhaustive et transparente, du travail des services départementaux.

Le constat demeure le même cette année et vous conservez une organisation similaire au Rapport d'activité de l'année précédente : **les directions ont disparu au profit de grandes thématiques.** Il faut dire que vous **poursuivez les réorganisations internes et les suppressions de directions sans que leur cohérence politique soit toujours clairement établie.**

Certes, le document est visuellement plus attractif que les rapports précédents, qui, eux, étaient plus sobre mais aussi bien plus dense et riche en renseignements. Or, **l'esthétique ne saurait se substituer à l'information. En invisibilisant les services et les directions, vous passez à côté de ce qui devrait être l'objet même de ce rapport : rendre compte du travail réalisé par celles et ceux qui font vivre le Département au quotidien !**

En réalité, ce document ne permet pas d'appréhender pleinement l'activité départementale. **Il ressemble, à la rigueur, davantage à un bilan de l'action de l'exécutif qu'à un rapport d'activité des services.**

Je dis à *la rigueur* car, même sous cet angle, l'exercice est incomplet. **Comment présenter l'année 2025 sans évoquer les conséquences de la suppression de la carte Améthyste pour plus de 50 000 bénéficiaires, réduite à un simple encadré renvoyant vers Valib+ ?**

Pareil pour les crèches départementales. Mis à part votre exercice de prestidigitation concernant l'ouverture prétendue de places et ce, en supprimant 4 crèches, **c'est le silence radio sur la situation départementale.** Pourtant, les près de **30 000 demandes de places** en crèche en attente et la baisse du nombre moyen de jours d'ouverture constituent des éléments essentiels pour évaluer l'efficacité des politiques menées.

S'il s'agissait véritablement d'un rapport d'activité des services départementaux, les Espaces départementaux des solidarités (EDS) y trouveraient également toute leur place. Il nous a fallu solliciter des informations complémentaires en 1^{ère} commission pour obtenir des données à leur sujet.

Pourtant, il s'agit d'une compétence centrale du Département. **Rien n'est dit sur la fermeture de l'EDS de Gentilly ni sur les conséquences de cette décision pour les usagers concernés.** Les EDS ne sont d'ailleurs mentionnés qu'une seule fois dans l'ensemble du document.

Le même constat vaut pour la protection de l'enfance. Aucune donnée n'est présentée concernant les mineurs non accompagnés, les mesures d'action éducative en milieu ouvert ou encore les informations préoccupantes reçues. Je pourrais également citer l'absence d'éléments chiffrés sur les bénéficiaires de la PCH ou de l'APA, la quasi-disparition des politiques culturelles, de jeunesse, de l'autonomie ou encore des actions de solidarité.

En réalité, si nous devons être honnêtes, ce document ne s'adresse à aucun d'entre nous dans cette assemblée. Il n'est d'ailleurs pas anodin qu'en 2^{nde} commission, il ait été présenté comme un outil destiné à valoriser les aspects positifs de votre action départementale.

Cela confirme ce que nous dénonçons déjà lors de la présentation du Rapport d'activité de l'année 2024 : ce rapport tend davantage à dissimuler qu'à informer.

Le rapport complet que nous avons demandé l'an dernier ne nous a jamais été transmis. À la place, nous disposons d'un nouveau document qui se concentre sur quelques projets, essentiellement autour de l'environnement, et passe sous silence des décisions majeures et particulièrement stigmatisante pour les val-de-marnais-es les plus vulnérables : la suppression du remboursement de la carte Imagine'R pour 80 % des jeunes Val-de-Marnais-es, la suppression de la carte Améthyste, la disparition du chèque énergie, la fermeture de quatre crèches et d'un EDS, ou encore la suppression de directions départementales entières.

Vous ne donnez ainsi ni une vision exhaustive de l'activité des services ni un bilan sincère des politiques conduites.

C'est d'autant plus regrettable que le Département doit aujourd'hui défendre sa place et son utilité. Alors que les débats sur l'avenir des départements sont loin d'être un vestige du passé, **vous commettez une erreur politique en ne mettant pas davantage en valeur l'ampleur du travail accompli par les services départementaux et leurs agent-es et ainsi, l'utilité de notre Département.**

Aussi, permettez-moi de vous poser à nouveau les mêmes questions que l'année dernière : **n'aurait-il pas été préférable, comme les années précédentes, de réaliser un rapport complet, accompagné d'une synthèse spécialement mise en forme pour la communication ?**

Pour notre part, nous continuerons de défendre le service public départemental et celles et ceux qui le font vivre au quotidien. **Nous renouvelons notre reconnaissance aux agent-es du Val-de-Marne pour leur travail et leur engagement au service de la population.**

Je vous remercie

Seul le prononcé fait foi